



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019

Association
SOS futures mamans Fribourg



SOS
futures mamans
aimer accueillir aider

Table des matières

1. Point fort de l'année	p 3
2. Notre engagement dans les centres	p 4
3. Notre action	p 5
4. Soutien financier	p 6
5. Actions de communication	p 8
6. Projets en cours	p 9
7. Remerciements	p 10

1. Point fort de l'année

Un projet d'envergure aura marqué l'année 2019 : **la refonte de la charte SOS futures mamans**. Cette décision a toute son importance et n'a pas été prise à la légère. Il s'agit d'un choix ambitieux mais réfléchi, fruit de constats ayant émergé au fil de ces dernières années.

Mais au fond, qu'est-ce qu'une charte ? Pourquoi est-elle si importante et que reflète-t-elle ?

Une charte d'entreprise ou charte institutionnelle est un texte bref rassemblant les éléments clé par lesquels l'entreprise ou l'institution décrit elle-même son identité et ses grands enjeux. Une charte présente au minimum la mission (la raison d'être), les ambitions (les grands défis) et les valeurs (les sources d'inspiration du comportement) de l'entreprise.

Source : Ordinata.ch

En 2019, SOS futures mamans Fribourg a fêté, en toute discrétion, ses 45 ans d'existence. Presque un demi-siècle, comment ne pas imaginer et envisager les changements sociétaux intervenus depuis lors. Dès le départ, la mission assumée par l'association était d'accueillir la maman et l'enfant et de les accompagner dans la difficulté tout en reconnaissant et en protégeant la vie dès sa conception. Hier, les valeurs chrétiennes étaient un argument de confiance. Aujourd'hui, elles sont tristement devenues un argument de défiance.

Dans un tel contexte, où le choix des mots et le poids des phrases prennent une dimension toute particulière, tout concourrait à faire ce choix, celui non pas de remanier, mais bel et bien de refonder la charte. Une charte qui ne se veut d'ailleurs pas seulement celle de l'association fribourgeoise, mais destinée à être celle du mouvement SOS futures mamans. Une charte enfin, véritable et sincère reflet de notre œuvre, qui ne renie pas nos valeurs, mais bien au contraire, les réaffirme par des mots justes, choisis, pesés, validés par consentement afin que chacun et chacune puisse s'y identifier et se l'approprier quelles que soient ses intimes convictions et propres sensibilités.

Pour ce faire, et bien conscients du travail d'envergure que cela représenterait – non sur le plan du volume, mais sur le plan de la profondeur - nous avons fait le choix de nous faire accompagner par un organisme réputé dans le domaine et de confiance par rapport à l'enjeu lié au respect de notre identité, j'ai nommé Ordinata, fondée et animée par Monsieur Stefan Merckelbach.

Nous nous sommes donc présentés à Givisiez, siège d'Ordinata, au mois de juin pour la première fois, en vue de 2 journées de travail intense. Nous, c'est-à-dire un groupe de 7 personnes, toutes membres de SOS futures mamans, approuvées par L'Assemblée générale de l'association faïtière et choisies pour représenter au mieux la mixité des associations. Par une méthodologie rompue, Monsieur Merckelbach nous a plongés au profond de notre travail et de nos expériences concrètes au sein de

nos associations afin de faire émerger la substantifique moelle du mouvement : son fondement, sa mission, ses valeurs, ses ambitions et ses modes de fonctionnement.

Alors que nous avions des inquiétudes quant à ce qui allait émerger de nos réflexions, que nous nous demandions si nous en étions capables, sachant notamment que le fondement pouvait être reformulé mais en aucun cas bafoué, le résultat de ce travail en intelligence collective nous a conquis.

Était-ce par manque d'humilité ? La suite nous prouva que non. En effet, cette nouvelle charte, soumise à différentes personnalités, juristes et prêtre, ayant participé à la rédaction de l'ancienne charte en 1998, a ensuite été adoptée à l'unanimité lors de l'AG ordinaire de l'association faîtière SOS futures mamans, par l'ensemble des Président-e-s des 15 associations.

L'actuelle charte se veut plus lisible, plus accessible, mais ne lâche rien sur la nature profonde de notre mission et surtout sur les valeurs qui rallient et meuvent ses membres. Elle permet une plus grande ouverture.

Il ne s'agit pas là d'être laxiste ou moins exigeant, mais de s'offrir la possibilité de toucher davantage de jeunes mamans, de potentiels membres, donateurs, mécènes ou bénévoles afin de poursuivre notre mission d'accueil de manière pérenne.

Ledit document a été créé pour un usage interne comme externe, et est à votre entière disposition.

2. Notre engagement dans les centres

Pendant l'année 2019, 120 membres actifs (bénévoles) se sont relayés, dans l'un ou l'autre de nos 5 centres du canton, pour assurer et réaliser un travail remarquable. Qu'il s'agisse du tri et du rangement de vêtements ou de matériel de puériculture, de la logistique entre les centres, de l'accueil ou de l'écoute des mamans, toutes ces fonctions aussi essentielles les unes que les autres permettent à l'association d'exister et de maintenir sa mission au service des mamans et de la vie.

Lors de chaque rencontre, tout est mis en œuvre pour que les mamans soient reçues avec cœur dans les meilleures conditions. Les bénévoles accordent un temps d'échange, de dialogue à chacune d'elles. Leur oreille attentive, bienveillante, leurs silences prolongés, autorisent ces mères à partager leurs tourments. Il est ainsi possible de discerner la raison de leur visite et leurs besoins réels. Les réponses que nous leur apportons alors leur permettent généralement de poursuivre leur chemin avec davantage de sérénité et de force.

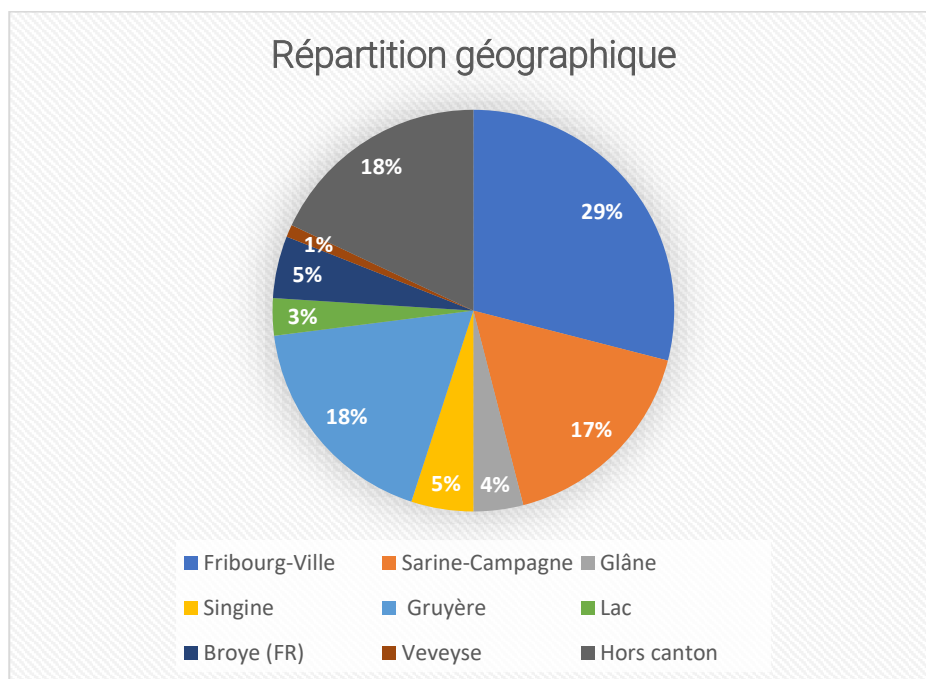
L'an dernier, 45% des mamans que nous avons accueillies ont bénéficié d'une aide financière pour un montant moyen de Fr. 548.-/maman. Cette aide peut prendre différentes formes : boîtes de lait en poudre, bons d'achat Migros, paiement de factures grevant le budget familial ou encore prise en charge de frais de formation ; elle reste subsidiaire à celle des différents services étatiques existants et n'est attribuée qu'après une analyse approfondie et documentée de chaque situation.

3. Notre action (en chiffres)

Durant l'année 2019, nous avons aidé 830 mamans dans le canton, soit une augmentation de 63 personnes par rapport à l'année précédente. Parmi elles, 216 (soit 26%) se présentaient pour la 1ère fois dans l'un de nos centres.

Sachant que nous prêtons une attention toute particulière aux jeunes mamans (âgées de moins de 25 ans), il est intéressant de noter que leur part représente désormais 23% des personnes suivies, soit une augmentation de 2% par rapport aux trois années précédentes.

La répartition géographique du lieu de domicile des mamans suivies se présente comme suit :

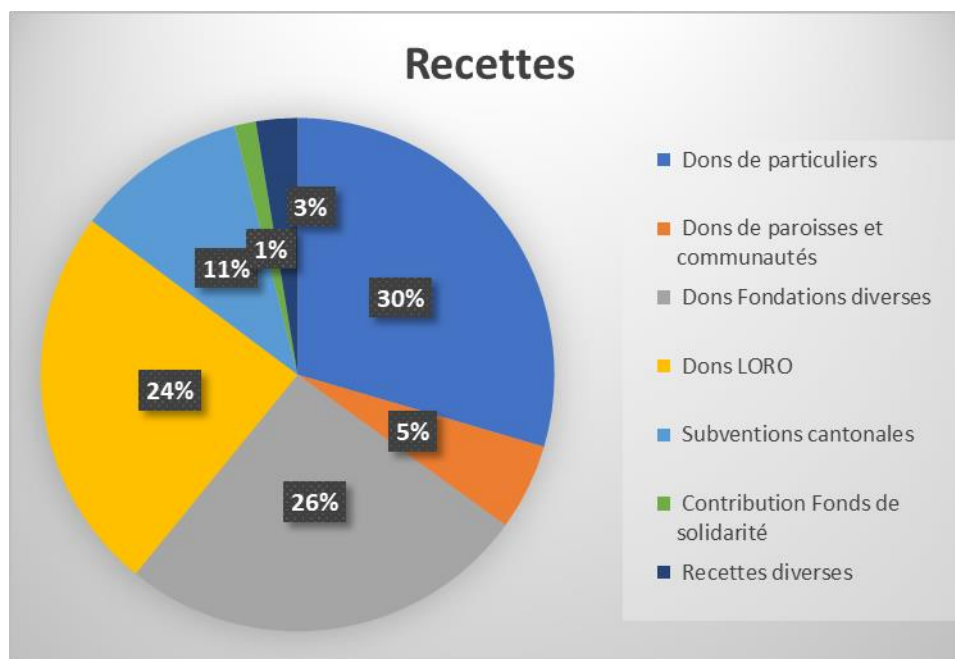


En ce qui concerne la mention « hors canton », il s'agit principalement de la Broye vaudoise et de la région de Berne, étant donné la proximité de nos centres respectivement de Domdidier et de Guin (Düdingen).

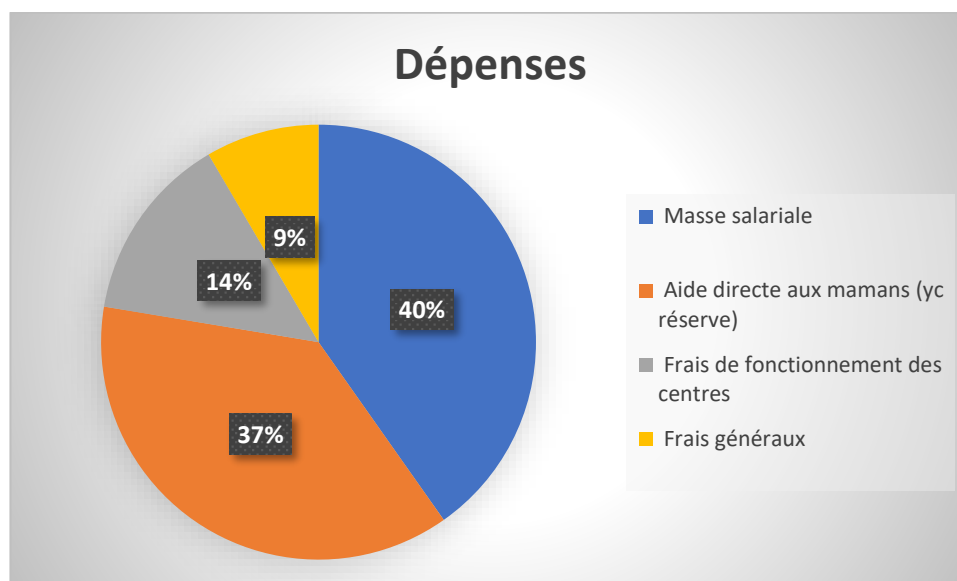
4. Soutien financier

L'association fribourgeoise a bénéficié, en 2019, du soutien de la Loterie Romande par un don de 180'000 francs, de celui de l'Etat par une subvention à hauteur de 80'000 francs.

Le soutien financier de ces deux entités couvre la majeure partie de nos charges salariales en augmentation d'environ 20'000 francs suite au remplacement d'une assistante de direction par une adjointe de direction, Madame Marianne Demont, en charge principalement de toute notre communication.



Le total des recettes de l'exercice 2019 s'élèvent à 739'278 francs, représentant une augmentation de 93'426 francs par rapport à l'année précédente, mais toujours en déficit de 74'000 francs par rapport au résultat de l'année 2016.



Ayant constaté une forte diminution des dons en fin d'année dernière et sachant que ceux-ci sont réalisés pour près de 36% du volume annuel sur le seul dernier trimestre – et même au-delà de 22,6% en décembre - il a semblé raisonnable, pour 2019, de ralentir à titre préventif l'aide directe attribuée aux mamans. C'est pourquoi celle-ci s'est élevée à 219'838 francs sur cet exercice.

Cette décision conjuguée à l'arrivée d'un ultime soutien financier nous a finalement permis de reconstituer une réserve pour les mamans à hauteur de 57'000 francs.

Il ne faut également pas perdre de vue qu'une partie importante de la masse salariale devrait être comptabilisée dans l'aide directe aux mamans, ceci dû aux multiples tâches que les salariés accomplissent dans ce domaine.

Nos frais généraux hors masse salariale ont été de 165'243 francs (22,4% des dépenses) restant ainsi stables depuis 2016.

Fort de ce qui précède, le résultat de l'exercice 2019 affiche un excédent de 200 fr.10.

5. Actions de communication

Janvier	Présentation de l'association aux résidents des Homes de la Glâne – action tricot (chaussons, layette) ; Rencontre au sein de la Plateforme Solidarité Gruyère ; Courrier aux mamans de moins de 25 ans suivies par notre association (vœux et reprise de contact) ;
Février	Rencontre avec le nouveau curé modérateur de l'UP N-D de Compassion à Bulle, l'abbé Petru Popa ; Accueil des confirmands de l'UP Saint Protais de Farvagny ;
Mars	Diffusion du Bulletin de l'Amitié 1er trimestre ; Rencontre avec la police de proximité de Bulle ; Accueil, en deux fois, de 28 confirmands de l'UP Sainte Trinité de Belfaux ; Présence à la visite pastorale à Léchelles présidée par Mgr Morerod ; Assemblée générale ;
Avril	Accueil des confirmands de l'UP Notre Dame de Compassion à Bulle ; Rencontre avec le syndic de Bulle, Monsieur Jacques Morand ; Envoi de 140 cartons d'habits en Slovaquie et en Uruguay avec la collaboration de l'Ordre de la Croix de Malte ; Diffusion du Bulletin de l'Amitié 2ème trimestre ;
Mai	Stands à l'occasion de la Fête des Mères aux HFR de Fribourg et Riaz, ainsi qu'à l'hôpital de Payerne ; Action « Fête des Mères » organisée par des étudiantes du GYB pour les mamans du centre de Domdidier ; Accueil des confirmands de l'UP de Notre Dame de Compassion ; Rencontre au sein de la Plateforme Solidarité Gruyère ; Action en faveur de l'association réalisée par l'entreprise Alcon à Fribourg ; Témoignage dans le cadre d'une réunion Alpha Live ;
Juin	Rencontre avec le Lion's Club féminin Fribourg Nuithonie à l'occasion de la remise d'un chèque ; Présentation de l'association à la suite de la messe en l'église de Notre-Dame de Fribourg ; 1ère séance du groupe de travail pour la refonte de la charte ; Accueil des confirmands de l'UP Notre Dame de Compassion à Bulle ;
Juillet	Rencontre avec deux membres de la Fondation PROFA à Domdidier ;
Août	Stand avec Plateforme Solidarité Gruyère au Marché folklorique de Bulle ; Présentation du projet 2020 proposé aux jeunes étudiants du Gymnase Intercommunal de la Broye dans le cadre d'un Projet Professionnel Concret (PPC) ; Diffusion du Bulletin de l'Amitié 3ème trimestre ;

Septembre	Rencontre avec le directeur de la Haute Ecole de Travail social ; Rencontre au sein de la Plateforme Solidarité Gruyère ; 2ème séance du groupe de travail pour la refonte de la charte ; Annonce destinée aux mamans enceintes dans le libretto et sur écran géant lors de la Bénichon de Domdidier organisée par la société de jeunesse de la région ; Début de la distribution du calendrier 2019 ;
Octobre	Action Vin cuit du Lion's Club de la Gruyère en faveur de SOS futures mamans ; Rencontre à l'Université de Fribourg avec le conseil communal in corpore ; Présentation aux étudiants de l'Institut Philanthropos ;
Novembre	Souper annuel des bénévoles au restaurant de Grandfey pour les 45 ans de l'association ; Stand lors du week-end Prier-Témoigner ; Stand à la Haute Ecole de la Santé ; Diffusion du Bulletin de l'Amitié 4ème trimestre ;
Décembre	Action « Fête de Noël » organisée dans nos centres en faveur des mamans avec le soutien de plusieurs donateurs ; Envoi de 190 cartons de vêtements au Chili avec la collaboration de l'Ordre de la Croix de Malte.

6. Projets en cours

Il s'agit, toujours de manière générale, de concourir à mieux faire connaître notre association, ses divers services et ses prestations.

Pour cela, nous travaillons encore sur les projets suivants :

- Développement et/ou renforcement des réseaux de communication, passant par une modernisation des prises de parole, tant sur le plan de la forme que sur celui des supports et des vecteurs (réseaux sociaux)
- Renouvellement de la présence d'affichage dans les CO, les Collèges, les Hautes Ecoles et les Universités
- Renforcement des collaborations au sein du réseau de partenaires et développement de ce dernier
- Formation continue des bénévoles
- Etablissement d'un nouveau centre à Domdidier, dans le même quartier qu'à présent

7. Remerciements

J'exprime toute ma gratitude

à Monseigneur Charles Morerod et aux membres de l'Evêché pour leur soutien continu;

à Madame la Conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre, ainsi qu'à son chef de service, Monsieur Jean-Claude Simonet, pour leur indispensable aide financière ;

à Madame Nathalie Oberson, secrétaire, et à Monsieur Jean-Paul Monney, président de la Commission cantonale de la Loterie Romande pour leur estimable don ;

aux différentes communautés religieuses, ainsi qu'aux abbés, curés et membres de conseils de paroisses du canton ;

aux communes, respectivement aux membres de conseil ;

aux membres des fondations Roland Binz, Vincent Merkle, Madeleine, St-Joseph et St-Laurent, Madeleine Fietta, Turangalila et Sonisca, ainsi qu'à ceux de la Fondation Symphasis pour l'aide à la formation des mamans ;

aux différents sponsors qui soutiennent l'impression de notre calendrier depuis plusieurs années ;

à nos innombrables donateurs particuliers, parmi lesquels nous comptons plusieurs entreprises et sociétés, ainsi que des clubs services ;

aux membres du Conseil de la Fondation SOS futures mamans pour leur dévouement à assurer la pérennité du mouvement SOS futures mamans ;

aux responsables des centres et aux membres du comité, qui participent pleinement à la bonne réalisation de notre mission ;

à toutes et à tous les bénévoles ainsi qu'aux amis qui s'impliquent sans compter en faisant don de leur temps.

Notre œuvre subsiste à la faveur de votre fidèle et aimable générosité qui nous permet d'accueillir, d'écouter et d'aider toutes les futures mamans, mamans et enfants touchés par la précarité.

Nous vous remercions pour tous les signes d'amitié et de solidarité que vous nous transmettez par vos démarches individuelles.

Pour l'Association fribourgeoise SOS futures mamans

Mars 2020



Pierre Monferini